



Diaconat Protestant
Association d'entraide de l'Eglise
protestante unie de Grenoble

L'Echoppe



LES NOUVEAUX LOCAUX DE L'ECHELLE



Distribution Alimentaire

51, rue Georges de Manteyer (entrée place Salvador Allende)
Grenoble; Quartier Teisseire

Contactez l'Echoppe Tel: 09 8238 6522

Diaconat Protestant, 2 Rue Fourier, 38000 GRENOBLE

email à : contact@diaconat-grenoble.org

site : www.diaconat-grenoble.org

L'Echoppe

Distribution Alimentaire



Présentation de l'Echoppe

Le Diaconat est au service des populations démunies des quartiers Teisseire, Abbaye, Bajatière, mais aussi de demandeurs d'asile et d'étudiants, dans la limite des places disponibles.

L'Echoppe est un lieu d'accueil et d'aide alimentaire ouvert toute l'année. Ses 40 bénévoles agissent au mieux en fonction des ressources et des disponibilités. Ils distribuent entre 300 et 350 colis alimentaires par semaine. Il est situé au RDC du 51, rue Georges de Manteyer, Grenoble (quartier Teisseire), au coin de la place Salvador Allende, dans un local mis à la disposition du Diaconat Protestant par la ville de Grenoble.

Le mardi est consacré aux demandes d'inscription pour bénéficier de l'aide, le mercredi à la réception et au rangement des denrées reçues de la banque alimentaire, le jeudi à l'accueil et au retrait des colis alimentaires.

Pour être bénéficiaire, les personnes ou familles doivent remplir certains critères définis par un comité de pilotage. Critères en vigueur en 2016 :

- Habiter dans les quartiers Teisseire, Abbaye, Bajatière
- Avoir un très faible niveau de ressources – évaluation du reste à vivre
- Ou bien être étudiant envoyés par le CROUS
- Les bénéficiaires participent au cout des colis par une contribution forfaitaire fixée par le comité de pilotage (1 Euro par part en 2018).

Les personnes éligibles s'inscrivent et bénéficient de l'aide (une part par personne de la famille et par semaine) pour une période de 6 semaines. Puis peuvent renouveler leur inscription après une période de carence de 4 semaines.

Les aliments distribués, essentiellement des produits secs, mais aussi suivant arrivages des produits frais (viandes, légumes, laitages), proviennent essentiellement de la banque alimentaire de l'Isère, mais aussi de collectes ou de dons.

Le bénéficiaire s'engage à respecter les bénévoles et les usagers et à accepter le mode de fonctionnement de l'Echoppe.

L'Echoppe s'engage à recevoir le bénéficiaire pour écouter, respecter et comprendre sa situation particulière et définir avec lui l'aide dont il a besoin. Il peut être également conseillé et guidé vers les services sociaux compétents ou associations qui pourraient l'accompagner.

Les activités et les groupes de bénévoles sont encadrés par un comité de pilotage qui assure également la liaison avec le Diaconat Protestant. Celui-ci apporte soutien, référence vis-à-vis de la ville et financement de l'activité de l'Echoppe.

Les activités hebdomadaires

Les activités de l'Echoppe sont réparties sur 3 jours de la semaine. Elles sont tenues par des bénévoles dans différents rôles qui se complètent et requièrent des compétences différentes.


Les bénévoles de l'Echoppe tiennent ces rôles en fonction de leurs disponibilités, de leurs possibilités et affinités.

Les rôles principaux sont décrits dans les pages suivantes et se répartissent de la façon suivante :


Mardi	Après Midi – 4 bénévoles	Fin Après Midi – 5 bénévoles
	Accueil des personnes demandant une aide alimentaire. Entretien individualisé avec un bénévole. Constitution du dossier d'inscription.	Concertation sur les dossiers. Décision d'inscription. Attribution des cartes d'abonnement. Saisie informatique. Prévision globale des rations à préparer le mercredi et à distribuer le jeudi.
Mercredi	Matin	Après Midi – 10/15 bénévoles
		Réception des marchandises et rangement. Calcul des rations à distribuer.
Jeudi	Matin - 10/12 bénévoles	Midi – 3/4 bénévoles
	Préparer les colis. Accueillir les familles et animer l'attente à l'aide du « coin convivial ». Vérifier les cartes, tenir la caisse et l'ordinateur. Donner les colis de nourriture.	Accueillir les étudiants. Vérifier les cartes d'abonnement ou établir les dossiers Individuels. Tenir la caisse. Préparer et donner les colis de nourriture.
	Après Midi - 10/12 bénévoles	Fin Après Midi – 3/4 bénévoles
	Accueillir les familles et animer l'attente à l'aide du « coin convivial ». Vérifier les cartes d'abonnement, Tenir la caisse et l'ordinateur, Préparer et donner les colis de nourriture.	Ranger le local. Répartir les produits non distribués. Evacuer les déchets et cartons à jeter Fermer le local.




Les Rôles bénévoles – Le Mardi

Accueil et inscription des bénéficiaires	<i>J'aime les contacts humains</i> <i>Je m'informe des critères d'acceptation des bénéficiaires de l'aide ;</i> <i>Je me forme pour utiliser le logiciel d'inscription.</i>	
Le mardi de 14h à 15h30		
<ul style="list-style-type: none">• Assurer les entretiens individuels avec les demandeurs dans des conditions de discrétion et de confidentialité.• En concertation, prendre la décision d'inscription des demandeurs.		




Les Rôles bénévoles – Le Mercredi

L'Intendance	<i>J'aime compter</i>	
Le mercredi de 15h à 18h		
<ul style="list-style-type: none">• Je calcule les rations à distribuer selon les stocks, les marchandises reçues et les caractéristiques des familles inscrites.• J'achète les fournitures nécessaires (emballages).• Je fais régulièrement l'inventaire des produits fournis par l'Europe.• Je transmets ces données à la Banque Alimentaire.		

Magasinier	<i>J'aime le travail concret</i> <i>Je n'ai pas mal aux reins !!</i>	
Le mercredi de 13h45 à 16h		
<ul style="list-style-type: none">• Recevoir les marchandises de la Banque Alimentaire :<ul style="list-style-type: none">○ déchargement du camion○ mise en rayons○ contrôle de la livraison• Gérer l'évacuation des emballages.• Préparer les premiers colis alimentaires pour les familles.		




Les Rôles bénévoles – Le Jeudi

Préparer les colis à distribuer	<i>J'aime les tâches concrètes</i> <i>Je suis soigneux et méthodique</i> 
Le jeudi de 8h à 11h30 ou de 14h à 17h	
<ul style="list-style-type: none">• Trier et peser les fruits et légumes.• Constituer les colis familiaux d'épicerie sèche.	
Donner les colis	<i>J'aime les contacts humains</i> <i>J'aime les tâches concrètes</i> 
Le jeudi de 9h à 11h30, ou de 11h30 à 13h30 Ou bien de 14h à 16h30	
<ul style="list-style-type: none">• Recevoir chaque bénéficiaire.• Adapter la distribution à ses goûts dans la mesure du possible.	
Tenir le « coin convivial »	<i>J'aime les contacts humains</i> <i>Je peux parler des langues étrangères</i> 
Le jeudi de 9h à 11h30 ou de 14h à 16h30	
<ul style="list-style-type: none">• Préparer le café et le thé.• Accueillir les personnes qui attendent et leur offrir à boire.	






Les Rôles bénévoles – Le Jeudi

Accueil et enregistrement lors de la distribution alimentaire	<i>J'aime les contacts humains</i> <i>Je peux utiliser le logiciel lors de l'enregistrement des passages et lors des récapitulatifs de fin de distribution</i> 
<p>Le jeudi de 9h à 11h30 où de 14h à 16h30 Le jeudi soir de 16h30 à 17h. Le mardi soir où mercredi matin : 1 à 2h</p>	
<ul style="list-style-type: none">• Enregistrer les personnes qui viennent chercher leur colis de nourriture.• Faire les dossiers des étudiants.• Tenir la caisse ; Porter la recette à la banque.• Faire le bilan de la journée.• Préparer le listing de la semaine suivante et imprimer la prévision.	
Ranger le local	<i>J'aime les tâches concrètes</i> <i>Je peux utiliser ma voiture pour transporter les restes et les emballages</i> 
<p>Le jeudi de 16h à 17h</p>	
<ul style="list-style-type: none">• Remettre en stock l'épicerie sèche non distribuée.• Identifier les lieux possibles, et porter les restes périssables aux associations partenaires.• Mettre en ordre le local.• Gérer les poubelles, les torchons à laver, les cageots à évacuer.• Donner un coup de balai.	



Les Rôles bénévoles – Au fil de l'eau

Utilisation et mise à jour du système informatique	<i>J'aime et je connais l'informatique</i> 
<i>Quelques heures par trimestre</i>	
<ul style="list-style-type: none">• Transmettre à la Banque Alimentaire les données reflétant notre activité chaque trimestre.• Mettre à jour le logiciel en cas de besoin.• Etre disponible pour réagir rapidement en cas d'incident informatiques.	
Information des bénévoles	<i>Je connais les systèmes d'aides sociales et administratives sur Grenoble</i> 
<i>Lors des jours d'activité de l'Echoppe</i>	
<ul style="list-style-type: none">• Au fil de l'eau, Aider et informer les bénévoles accueillants de l'Echoppe, afin d'éclairer leurs décisions d'inscriptions des demandeurs.• Une fois par trimestre, animer une réunion d'information-réflexion avec les bénévoles concernés, si possible le mardi après 15h30.	
Maintenance du local	<i>J'aime bricoler, dépanner, réparer</i> <i>Je suis astucieux</i> 
<i>Lors des jours d'activité de l'Echoppe</i>	
<ul style="list-style-type: none">• Remédier aux petites pannes matérielles.	

L'Echoppe

Distribution Alimentaire



Les adresses et contacts utiles

Maison des habitants ; Quartier Teisseire – Malherbe ; 110 Avenue Jean Perrot

Téléphone : 04 76 25 49 63

Lundi au vendredi : 8h45-12h15 / 14h-17h30 et Jeudi : 8h45-12h15 / 16h30-17h30

Gérées par le CCAS (Centre d'Action Sanitaire et Sociale) de la ville de Grenoble, les Maisons des Habitants (MDH) sont des équipements de proximité qui facilitent la vie quotidienne des habitants, et leur implication dans la vie de quartier. Elles proposent une large offre de service tels que :

aides aux formalités administratives, conseils juridiques, conseils d'accompagnement pour l'accès aux droits et aux services utiles, aides pour faire face à des dépenses liées au logement ou aux déplacements ou aux vacances d'enfants, conseils et aides pour gérer un budget fragilisé...etc.

Qui fait quoi, ou trouver de l'aide ?

Site Grenoble Solidarités du CCAS de Grenoble
www.solidarites-grenoble.fr



Plateforme Budget, point d'accueil et de conseils de la ville de Grenoble

Accueil et rendez vous avec une Conseillère en Economie Sociale et Familiale.

Téléphone : 04 76 69 46 26

Services aides sociales personnes âgées de la ville de Grenoble

Le service met à votre disposition un numéro unique pour les personnes Agées Grenobloises et leurs familles: le 04 76 69 45 45 ; joignable tous les matins de 9h à 12h, du lundi au vendredi.

EPISOL ; 45 rue général Ferrié

Tél : 09 82 53 01 12, Ouverte du mardi au samedi de 10h à 13h et de 15h à 19h

Epicerie Locale et Solidaire, pour tous et pour toutes

Alimentation, Lutte contre l'insécurité alimentaire, Vivre ensemble